



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 4004

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Mme Huguette Bello. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Une fois de plus, La Réunion s'embrase : hausse du prix des carburants, manifestations contre la vie chère, violences, désolation. Ce scénario aurait pu être évité. Semaine après semaine, nous avons alerté le Gouvernement sur l'abîme de difficultés où s'enfonce La Réunion.

À nos interpellations sur la vie chère, la ministre de l'outre-mer répond que " la peur du gendarme a été suffisante pour faire baisser les prix ". Déjà très élevés, les prix dans l'alimentation ont augmenté cette année de 4,4 %. Contre les monopoles, pourtant au coeur du problème, rien n'a été entrepris. Plus grave : la réglementation a été modifiée et la concentration a été rendue plus facile dans la grande distribution.

Aux angoisses des Réunionnais face au chômage, le Gouvernement n'a répondu que par l'invocation ambiguë du " développement endogène ". En outre, il a démantelé l'économie solidaire. En cinq ans, l'outre-mer a perdu plus de 100 millions d'euros de crédits pour les contrats aidés et l'insertion. Résultat : 60 % des jeunes Réunionnais sont au chômage. Ce record, aucune autre région européenne ne le partage avec nous, pas même la Grèce.

La crise actuelle n'a rien changé à cette politique. Toutes les solutions avancées ces jours-ci sont en effet financées par les collectivités locales, c'est-à-dire par les Réunionnais eux-mêmes. Quand il s'agit de l'outre-mer, la sortie de crise elle-même doit être " endogène "...

Au lieu de répéter, au risque de l'indécence, que " jamais aucun gouvernement n'avait tant fait pour l'outre-mer ", il est urgent d'entreprendre trois actions : rétablir les contrats aidés car ce que les jeunes veulent avant tout, c'est travailler ; appliquer la procédure qui permet de réglementer vraiment les prix des produits de première nécessité ; enclencher un processus qui remette enfin en cause les situations de monopole et d'oligopole. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée de l'outre-mer.

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre chargée de l'outre-mer*. Madame la députée, sachez que, comme vous, j'ai été particulièrement vigilante face aux événements de ces jours derniers à La Réunion, qui se sont traduits par des violences inacceptables, pénalisantes pour les Réunionnaises et les Réunionnais. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Mme Huguette Bello. Vigilante, il aurait fallu l'être avant !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre*. Vous invoquez la vie chère et le pouvoir d'achat pour expliquer ces événements.

M. Henri Emmanuelli. Le poids des monopoles !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre*. En 2009, nous avons obtenu un accord pour obtenir une baisse des prix de deux cent cinquante produits. Mais nous n'en sommes pas restés là.

Nous pensons en effet que le modèle économique de l'outre-mer doit être modifié. Depuis des années, nous soutenons le modèle du développement endogène, qui consiste à soutenir la production locale. Et vous êtes bien placée pour constater que l'expérimentation que nous avons menée à La Réunion a permis d'obtenir dans la filière de la viande une baisse des prix de 5 à 20 %, grâce aux crédits européens et à ceux du Comité

interministériel de l'outre-mer, à hauteur de 6 millions d'euros.

Mme Huguette Bello. Vous ne répondez pas à la question !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre*. Rappelons que ce secteur recèle un potentiel de 1 600 emplois pour les années à venir.

Il faut agir sur la production. Il faut agir sur l'emploi.

Mme Huguette Bello. Eh bien, agissez !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre*. Certes, il faut faire en sorte que l'État joue son rôle, mais votre proposition d'administrer les prix n'est pas une solution. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes GDR et SRC.*) Je vous renvoie à l'avis de l'Autorité de la concurrence, qui indique qu'une telle réglementation ne permet pas de lutter contre les monopoles.

M. Patrick Lemasle. Répondez à la question !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre*. Ce que nous voulons, c'est développer l'activité économique.

Mme Huguette Bello. C'est faux ! Vous mentez !

Mme Marie-Luce Penchard, *ministre*. Nous ne choisissons pas la solution de la facilité avec les contrats aidés. C'est la différence entre vous et nous : nous croyons au potentiel de La Réunion ; nous ne nous contentons pas d'offrir aux jeunes des contrats aidés, sans perspective d'avenir. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4004

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 février 2012